

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



SOMMAIRE

Contexte

UN TERRITOIRE, UNE INSTITUTION	3
LE TERRITOIRE EN CHIFFRES	4
L'INSTITUTION EN SCHÉMA	5

Orientation 1

UNE ÉCONOMIE RENFORCÉE ET INNOVANTE	6
1.1 SAISIR L'OPPORTUNITÉ DU NUMÉRIQUE	8
1.2 ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES ENTREPRISES	9
1.3 ENCOURAGER LES TRANSITIONS.....	11
1.4 FACILITER L'ACCÈS À L'EMPLOI	12
1.5 COOPÉRER AVEC LES TERRITOIRES VOISINS.....	14

Orientation 2

DES SERVICES FAVORISANT LA QUALITÉ DE VIE ET LA CAPACITÉ DE CHACUN À AGIR	16
2.1 ADAPTER LES MODES DE GARDE AUX BESOINS DES FAMILLES.....	18
2.2 ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'ÂGE ADULTE.....	20
2.3 AIDER LES HABITANTS DANS LEURS DÉMARCHES	22
2.4 FACILITER LES DÉPLACEMENTS DES PLUS FRAGILES.....	24
2.5 FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS.....	25

Orientation 3

UN TERRITOIRE ACCUEILLANT, DYNAMIQUE, À L'HABITAT DURABLE	29
3.1 MIEUX ACCÉDER AU LOGEMENT	30
3.2 RENFORCER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET DURABLE	31

Orientation 4

UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ ET VALORISÉ	32
4.1 GÉRER DURABLEMENT L'EAU	34
4.2 PRÉSERVER LES PAYSAGES ET LA BIODIVERSITÉ	36
4.3 INTENSIFIER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	38
4.4 ACCOMPAGNER LES PRATIQUES ÉCO-RESPONSABLES.....	39
4.5 DÉVELOPPER LES DÉPLACEMENTS DOUX	40

Moyens

DES RESSOURCES MOBILISÉES AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE	42
DES ÉQUIPEMENTS, DES AGENTS ET DES MOYENS AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE.....	44
BUDGET : DES CAPACITÉS FINANCIÈRES BIENTÔT MOBILISÉES	46

RETOUR EN IMAGES



31 janvier : cérémonie des vœux sur la thématique "quel territoire en 2050 ?"



8 mars : forum jobs d'été. 1ère édition avec le site Internet jobete.stmeen-montauban.fr qui diffuse les offres d'emploi des entreprises locales.



17 mai : fête du vélo & des mobilités, 1ère édition sous cette forme.



12 juillet : Départ d'une étape du Tour de France à Saint-Méen-le-Grand et passage à Saint-Onen-la-Chapelle, Boisgervilly, La Chapelle-du-Lou-du-Lac et Montauban-de-Bretagne



1er septembre : Lancement du guichet unique Petite enfance, une seule porte d'entrée pour toutes les questions des habitants sur cette thématique.



Du 27 au 29 novembre : 2ème édition de la Rencontre des métiers en Brocéliande

ÉDITO



Ce rapport d'activités revient sur les actions conduites par la Communauté de communes Saint-Méen Montauban au cours de l'année 2025. Il témoigne de la diversité des projets et des services portés au quotidien au bénéfice des habitants et des communes de notre territoire.

Au-delà du bilan de cette année, ce document permet de mesurer le chemin parcouru au regard des orientations fixées par notre Projet de territoire et de mieux comprendre les priorités qui structurent l'action intercommunale.

Alors qu'un nouveau mandat s'est ouvert en 2026, ce bilan constitue également un point d'appui pour poursuivre et faire évoluer cette action, en réponse aux enjeux et aux attentes de notre territoire.

Je vous invite à découvrir, à travers ce rapport, les principales réalisations et actions qui ont marqué l'année 2025.

Patrick Herviou,

Président de la Communauté de communes
Saint-Méen Montauban

Contexte

UN TERRITOIRE, UNE INSTITUTION

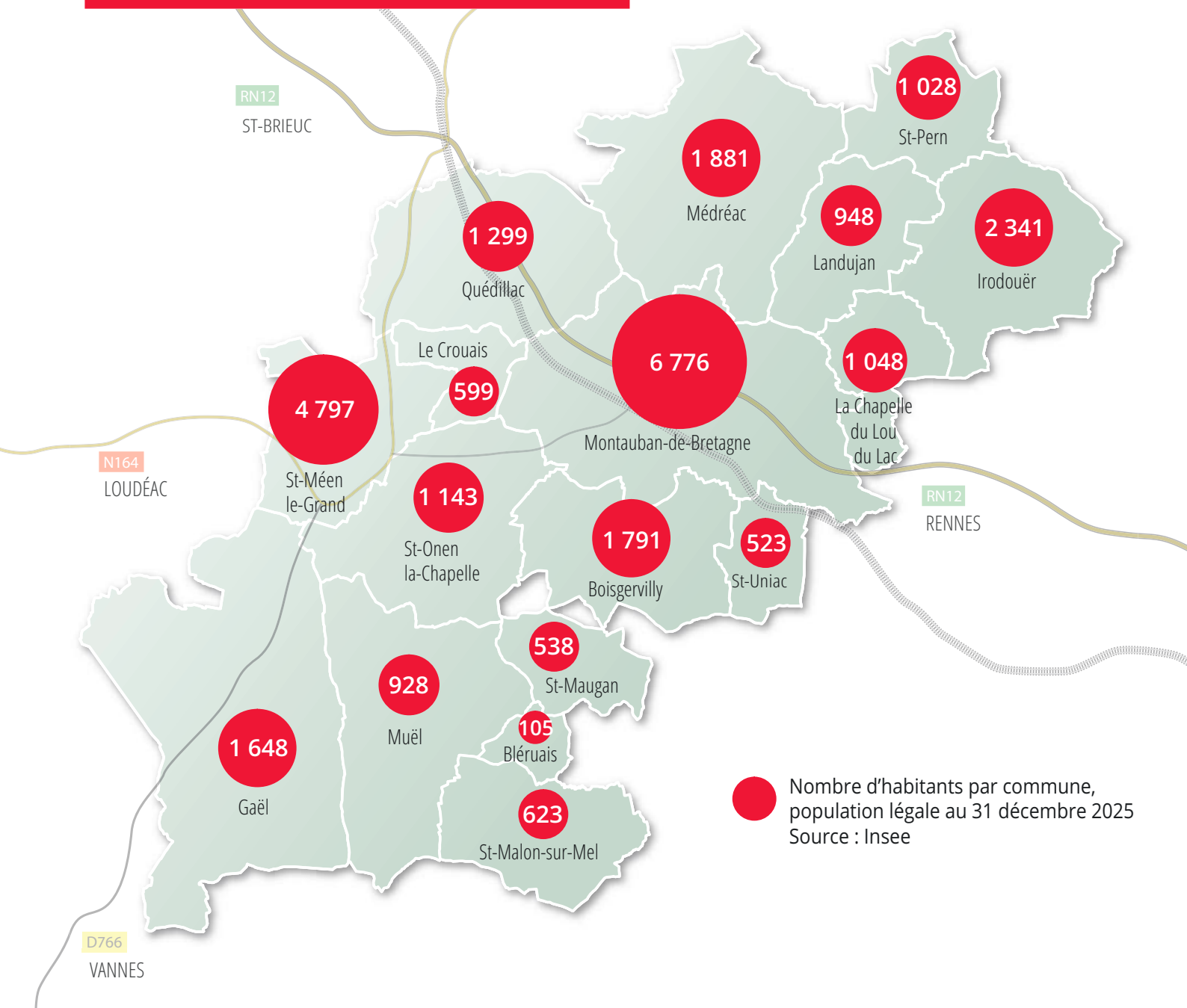
La Communauté de communes Saint-Méen Montauban a été créée en 2014. Les 17 communes qui composent son territoire coopèrent pour mener des projets en faveur de ses habitants.

Présentation de cette institution pour mieux comprendre ses caractéristiques et son mode de gouvernance.

LE TERRITOIRE EN CHIFFRES

L'INSTITUTION EN SCHÉMA

LE TERRITOIRE EN CHIFFRES



28 016
habitants

+ 3,7 %*



17
communes



12 645*
Logements



352
km²



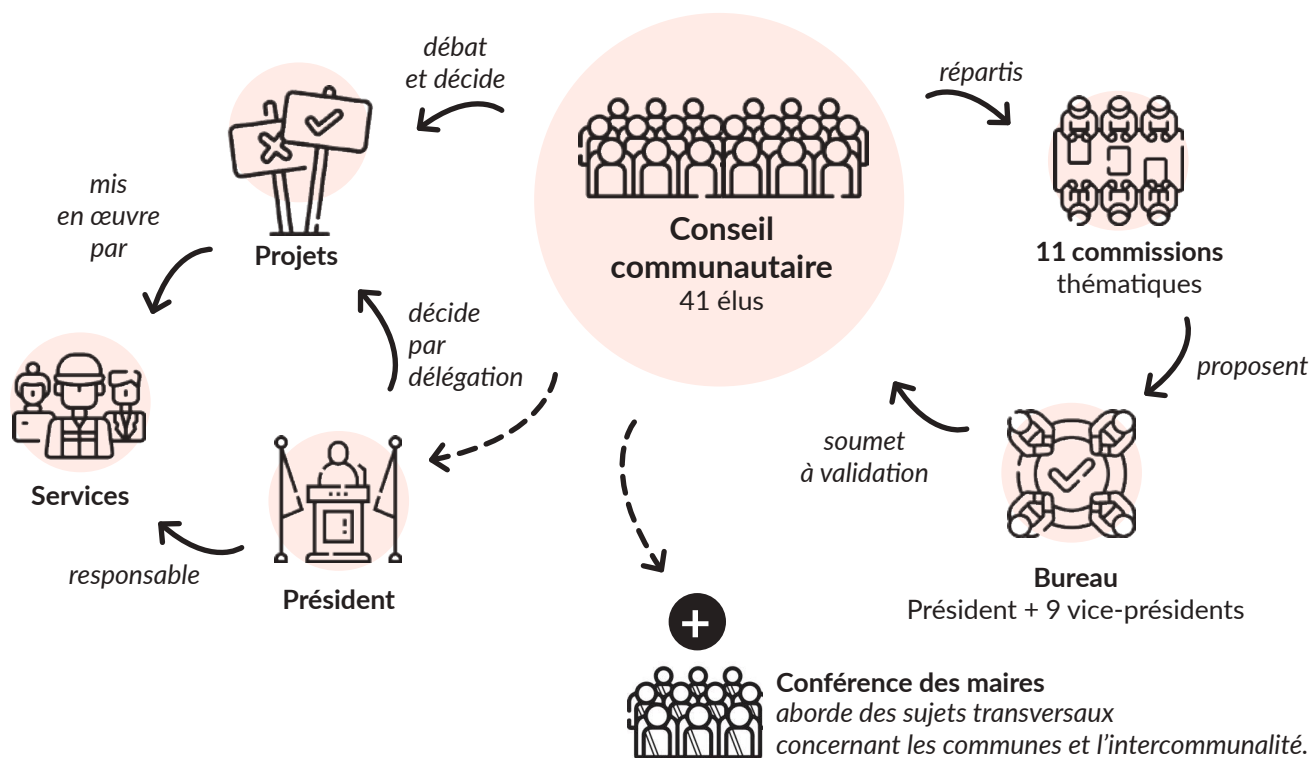
1 137
entreprises

+ 4,4 %*

* Source : Insee (population, logements) et Registre du commerce et des sociétés (entreprises)
Évolutions par rapport aux données connues :
Population : 2024-2025 ; entreprises : 2024-2025

L'INSTITUTION EN SCHÉMA

UN FONCTIONNEMENT COLLÉGIAL



DES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES & SUPPLÉMENTAIRES



Aménagement de l'espace



Création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage



Développement économique



Collecte et traitement des déchets



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)



Eau



Assainissement au 1er janvier 2025

- Environnement
- Logement
- Voirie
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale (*petite enfance, jeunesse, espace France Services*)
- Gestion de l'espace France Services
- Développement numérique
- Emploi
- Tourisme
- Culture
- Mobilité
- Sport
- Fourrière animale
- Coopération décentralisée

Orientation 1

UNE ÉCONOMIE RENFORCÉE ET INNOVANTE

La communauté de communes a l'objectif de renforcer son tissu actuel d'entrepreneurs et de soutenir les activités innovantes et responsables.

Elle développe son attractivité en confortant sa logique de réseau et profite des mutations de modes de travail.

L'intercommunalité intègre notamment les nouveaux enjeux sociaux et environnementaux, tels que la sobriété foncière, la préservation des ressources, la réduction des déplacements domicile-travail en augmentant la part d'actifs vivant et travaillant sur son territoire.



1.1 SAISIR L'OPPORTUNITÉ DU NUMÉRIQUE

**1.2 ACCOMPAGNER
L'ÉVOLUTION DES ENTREPRISES**

1.3 ENCOURAGER LES TRANSITIONS

1.4 FACILITER L'ACCÈS À L'EMPLOI

1.5 COOPÉRER AVEC LES TERRITOIRES VOISINS

1.1 SAISIR L'OPPORTUNITÉ DU NUMÉRIQUE

OBJECTIFS

- > Poursuivre le déploiement des infrastructures nécessaires à l'activité économique
- > Favoriser et accompagner la transition numérique
- > Offrir des espaces adaptés aux nouvelles formes de travail et limiter les déplacements
- > Se saisir du levier numérique pour diversifier le tissu économique et les emplois

• Le déploiement du **Très Haut débit** se poursuit

En 2025 4 118 foyers et entreprises supplémentaires ont été rendus éligibles à la fibre dans le cadre du déploiement mené par *Mégalis Bretagne*.

Fin 2025, les prises restantes sont en cours de réalisation principalement à Boisgervilly, Irodouër, Montauban-de-Bretagne, Landujan, La Chapelle-du-Lou-du-Lac et Médréac. La fin des travaux est prévue courant 2026. **16 341 locaux** auront ainsi été rendus éligibles de 2016 à 2026.

La communauté de communes a contribué à hauteur de **5 millions d'euros**.

• Espace entreprises Le Tissé : la réservation du coworking facilitée et des entreprises du numérique hébergées

L'espace coworking Le Tissé s'est doté d'un nouveau logiciel de réservation pour améliorer l'expérience utilisateurs des coworkers avec une interface simplifiée pour le suivi des réservations et des factures. Cet outil de réservation en ligne est accessible sur le site letisse.stmeen-montauban.fr.

L'offre d'immobilier tertiaire du Tissé participe à diversifier le tissu économique du Parc d'activités. En 2025, il hébergeait 15 entreprises dont 4 entreprises du numérique (développement web et logiciels).

• Les réservations du Tissé en hausse

La fréquentation de l'espace **coworking** du Tissé enregistre une **progression de plus de 30 %** avec 819 réservations générant plus de 16 000 € de recettes.

Les **salles de réunion** ont généré près de 5 500 € de recettes grâce à 124 réservations.

Consulter le site internet du Tissé qui permet de réserver en ligne les espaces de travail.



• Déploiement de la carte de fidélité pour les commerces

La communauté de communes a lancé fin 2024 une carte de fidélité connectée à destination des commerces. En 2025, ce dispositif a permis aux **17 commerçants abonnés** de gagner en visibilité numérique, de fidéliser et d'attirer plus de clients.

- **1 708 habitants** utilisent la carte Myloope et 1581 personnes sont abonnées à la newsletter des commerçants.

- Les **165 actualités publiées** par les commerçants en 2025 ont généré **261 000 vues**.

1.2 ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES ENTREPRISES

OBJECTIFS

- > Faciliter le parcours de l'entreprise : de la création à la transmission
- > Planifier et mettre en œuvre une stratégie foncière et immobilière
- > Articuler le fonctionnement des parcs d'activités avec les centralités
- > Animer le tissu économique

• L'accompagnement du **parcours résidentiel des entrepreneurs**

Avec une offre immobilière diversifiée (ateliers-relais, bâtiments industriels, bureaux), la communauté de communes accompagne le parcours résidentiel des entrepreneurs du territoire.

En 2025, **26 entreprises louent ces locaux**, dont deux récemment installées. Pour faciliter la gestion des locations, la communauté de communes a mis en place un forfait de charges commun à tous les ateliers, ainsi que le paiement des loyers par prélèvement automatique.

• **Le Tissé, un lieu ressources pour les créateurs et les créatrices d'entreprises**

En 2025, **des permanences** des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) et des Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) ont été proposées à l'Espace entreprises Le Tissé pour accompagner les entrepreneurs du territoire.

Des rendez-vous avec des avocats et des experts-comptables ont également été organisés afin de conseiller les personnes souhaitant créer ou reprendre une entreprise. Les permanences de la BGE (réseau d'accompagnement à la création d'entreprise) ainsi que celles de France Active (réseau de financement et d'accompagnement des entrepreneurs) se sont également poursuivies tout au long de l'année.

IMMOBILIER D'ENTREPRISES



13 ateliers-relais



18 bureaux en location en 2025



819 réservations de l'espace de coworking (+ 30% par rapport à 2024)

• **127 000 € de prêts à 0% pour faciliter la création et la reprise et d'entreprises**

10 créations, 9 reprises ont bénéficié d'un prêt en 2025.

Gérés par Initiative Brocéliande, ces prêts d'honneur à 0% ont pour objectif d'appuyer les projets des entrepreneurs de notre territoire et de faciliter l'accès à des prêts bancaires.

• **La définition d'une stratégie d'aménagement économique**

Dans le contexte de la loi Zéro artificialisation nette (ZAN), la communauté de communes a été accompagnée par le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) pour définir le volet foncier de sa stratégie économique.

Elle a été rédigée en cohérence avec les orientations du Schéma de cohérence territoriale (SCoT,

à l'échelle du Pays de Brocéliande) et le Projet de territoire de la communauté de communes en définissant, en premier lieu, **une armature des sites économiques** classés comme "stratégique", "structurant", "en renouvellement" ou "de proximité".

En collaboration avec le CEREMA, un inventaire de l'ensemble des sites économiques du territoire a également été établi en identifiant les propriétaires et entreprises implantées.

• **Dynamiser nos centralités avec le Pass Commerces et Artisanat**

En partenariat avec la Région Bretagne, la communauté de communes soutient les projets d'investissements des artisans et des commerçants en centralité afin de dynamiser les centres-villes et centre-bourgs du territoire.

En 2025, **2 commerçants et 7 artisans** ont été accompagnés soit **42 500 € d'aides** financières représentant plus de 168 000 € d'investissements.

• **Les installations d'entreprises au sein des parcs d'activités**

Les entreprises Basquin (menuisier-plaquiste) et FDM Portes automatiques, locataires au Tissé ont acheté deux terrains d'environ 2 500 m² chacun dans le parc d'activités de la Gautrais à Montauban-de-Bretagne. À St-Méen-le-Grand, la société BVI énergie (électricien-chauffagiste) s'est implantée sur l'extension du parc d'activités de haute Bretagne.

Déjà implantée sur la ZA du Maupas, la société ALM Industrie a acquis un terrain de 5800 m² sur l'extension du PA de haute Bretagne pour construire un bâtiment adapté afin d'accompagner le développement de son activité de maintenance industrielle, chaudronnerie.

Afin de s'assurer de la maîtrise foncière, la communauté de communes a procédé à l'acquisition d'un terrain inexploité de 5000 m² auprès de la société Primagaz.

Pour pérenniser son activité sur le territoire, la menuiserie JL Poirier a acquis l'atelier-relais communau-

taire situé sur la ZA du Maupas, acquis et réhabilité en 2017 par la communauté de communes.

Par ailleurs, la CCSMM a procédé à une revalorisation des prix de vente du foncier économique sur ses parcs d'activités.

LA STRATÉGIE FONCIÈRE

Ses grandes orientations

- Le développement et la création d'activités économiques seront encouragés dans les centres urbains, à condition qu'ils cohabitent harmonieusement avec les usages résidentiels,
- La densification des pôles d'activités structurants sera privilégiée avec l'optimisation / restructuration de l'offre foncière et immobilière,
- Les extensions futures des sites économiques seront localisées dans le prolongement des parcs d'activités structurants à Montauban-de-Bretagne et Saint-Méen-le-Grand.

• **Favoriser l'interconnaissance des entreprises**

La communauté de communes soutient le développement des réseaux d'entreprises sur son territoire et le partage d'expérience entre dirigeantes et dirigeants.

En 2025, la communauté de communes a noué un partenariat avec l'antenne locale du réseau **Femmes de Bretagne** avec notamment la mise à disposition de locaux à l'Espace entreprises le Tissé pour l'accueil d'ateliers collectifs entre dirigeantes.

4 éditions du **Café Tissé** ont réuni dirigeantes et dirigeants d'entreprises locales à l'Espace entreprises Le Tissé.

La communauté de communes poursuit son soutien au **Club d'entreprises du pays de Brocéliande (CEPB)** en accordant 2000 € chaque année pour le fonctionnement de l'association qui mène aussi des actions en faveur du rapprochement entre établissements scolaires et entreprises.

1.3 ENCOURAGER LES TRANSITIONS

OBJECTIFS

- > Favoriser l'économie circulaire et les mutualisations entre acteurs économiques
- > Encourager la transition environnementale et sociale des entreprises et du monde agricole
- > Accompagner la transition énergétique de l'immobilier économique
- > Soutenir le développement d'un tourisme durable

• Favoriser l'économie circulaire grâce à la plateforme web *Ty Waste Brocéliande* et le réseau *Répar'acteurs*

La plateforme en ligne *Ty Waste Brocéliande* est dédiée aux professionnels, basés sur les territoires de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban et de Montfort communauté. Elle permet de poster des annonces pour tout type de ressources : mobilier, matériel, machines, foncier...

84 organisations (entreprises, associations ou collectivités) sont inscrites sur la plateforme, soit **332 annonces de ressources** proposées ou recherchées.

Afin d'animer la démarche, un atelier « bourse aux ressources » a également été organisé à Montauban-de-Bretagne. Il a réuni 7 entreprises.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne, en partenariat avec la communauté de communes, a aussi accompagné et financé 7 entreprises dans l'obtention du label *Répar'acteurs*.

L'objectif ? encourager l'économie de proximité et la consommation responsable.

• Des artisans sensibilisés aux enjeux de la ressource en eau

En partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de Bretagne, 5 entreprises artisanales particulièrement consommatrices d'eau ont suivi le dispositif *Performa eau* dont l'objectif est de fournir des

préconisations pour réduire leur consommation.

Un atelier sur le thème de la préservation de la ressource en eau a aussi été tenu dans le cadre des *Café Tissé* à l'Espace entreprises. 10 dirigeantes et dirigeants d'entreprise ont suivi des interventions sur le repérage des fuites et sur les systèmes de récupération d'eau de pluie.

• Une aide à l'installation des agriculteurs favorisant l'agroécologie et l'emploi

La communauté de communes soutient l'installation des agricultrices et agriculteurs avec l'octroi d'une aide à l'installation. Elle est bonifiée pour les installations agro-écologiques ou les projets générateurs de valeur ajoutée et d'emploi.

15 000 € d'aides à l'installation ont été attribués en 2025, soit 3 projets d'installations accompagnés dont **6 000 € de bonification** pour des actions génératrices de valeur ajoutée sur le territoire (participation à des coopératives d'utilisation des matériels agricoles, à des Groupes de Développement Agricoles favorisant le partage d'expérience et commercialisation en circuit-court).

1.4 FACILITER L'ACCÈS À L'EMPLOI

OBJECTIFS

- > Diversifier l'offre d'emploi local et accompagner la mixité des métiers
- > Favoriser l'accès à l'emploi et à la reconversion professionnelle
- > Anticiper les besoins de formations et de recrutements des entreprises
- > Favoriser la mise en relation des entreprises et des demandeurs d'emploi

• 2e édition de la **Rencontre des métiers en Brocéliande**

Organisé par les 15 établissements scolaires, les trois communautés de communes et le Club des Entreprises du Pays de Brocéliande, cet événement créé en 2023, permet aux jeunes et aux personnes en reconversion de mieux connaître les métiers exercés localement, de découvrir des parcours variés ou encore l'entrepreneuriat...en échangeant avec des professionnels.

La 2e édition s'est déroulée à Montfort-sur-Meu du 27 au 29 novembre 2025. Elle a mobilisé les services Économie, Emploi, Jeunesse et Techniques de la communauté de communes.

Les partenaires (Chambre de commerce et d'industrie, L'Exploratoire, France Travail) ont tenu des conférences sur la création d'entreprise, la façon de repérer ses compétences transversales ou encore la découverte de métiers en réalité virtuelle...

• Accompagnement à la construction d'un projet professionnel : la gamme **Prépa de la Région Bretagne**

A travers sa gamme **Prépa**, qui cible plusieurs profils d'utilisateurs (*Avenir Adultes - Avenir Français Langue Etrangère - Projet - et Avenir Jeunes*), la Région Bretagne, partenaire de la communauté de communes, accompagne les personnes dans leur projet professionnel avec les trois organismes de formation présents sur le territoire intercommunal : le CLPS, L'AMISEP et PRISME.

• Des ateliers menés par le PAE et ses partenaires **pour favoriser l'accès à l'emploi**

France Travail a proposé des ateliers directement sur le territoire, en partenariat avec le Point Accueil Emploi (PAE), afin d'accompagner les demandeurs d'emploi.

Ces ateliers ont porté notamment sur les bases de l'indemnisation (droits, actualisation...) et l'utilisation des outils numériques dans la recherche d'emploi.

Une action complémentaire autour d'Internet et de la recherche d'emploi a été menée avec *We Ker* en novembre.



PARTICIPANTS



2 350 visiteurs

72 % scolaires



200 professionnels locaux mobilisés

répartis sur **11** pôles d'activités



La 2e édition de la Rencontre des métiers en Brocéliande a réuni 2 350 visiteurs du 27 au 29 novembre 2025.

• Mise en place d'une permanence de Conseil en Évolution Professionnelle

Le Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) est un accompagnement des évolutions professionnelles pour les salariés du secteur privé et les travailleurs indépendants.

Dans le cadre d'un partenariat avec le réseau Structure de Proximité Emploi et Formation (SPEF) dont il est membre, le PAE communautaire de Montauban-de-Bretagne propose des rendez-vous les mardis matin et jeudis après-midi pour valoriser les compétences et les expériences, évoluer dans une entreprise... Ce service public et gratuit a bénéficié à 76 personnes en 2025 (+52 % par rapport à 2024).

• La mise en relation des entreprises avec les demandeurs d'emploi

Le PAE poursuit l'accompagnement des entreprises dans leur recherche de personnel. Les deux conseillères emploi ont traité 45 offres d'emploi qui ont généré 170 candidatures.

Fort de plus de 2 000 membres, le groupe Facebook PAE Saint-Méen Montauban diffuse ces offres d'emploi et partage des actualités partenariales (offres de formation, événement France Travail...).

CHIFFRES CLÉS



1 535 entretiens réalisés par les conseillères des PAE à Saint-Méen-le-Grand, Montauban-de-Bretagne et Irodouër.

45 % des personnes accompagnées ont plus de 45 ans

59 % sont des femmes

34 % n'ont pas le permis de conduire



113 participants aux formations de la Gamme Prépa proposées localement par la Région Bretagne

• La mise en relation avec les partenaires de l'emploi et de l'insertion

. *We Ker*, le réseau des missions locales accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches autour de l'emploi, la formation, la santé, le logement...

Des conseillères de l'association *We Ker* tiennent des permanences dans les trois PAE du territoire et ont accompagné 195 jeunes en 2025 dont près de la moitié pour la première fois.

. *Eurêka Emplois Services* est une Structure d'Insertion par l'activité économique qui favorise l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi sur l'ensemble du Pays de Brocéliande.

Les conseillères emploi ont orienté 50 personnes du territoire intercommunal vers cette association.

1.5 COOPÉRER AVEC LES TERRITOIRES VOISINS

OBJECTIFS

- > Promouvoir le territoire comme une destination économique et touristique attractive
- > Déployer la stratégie économie emploi à l'échelle des communautés de communes de Montfort Communauté, Brocéliande Communauté et la Communauté de communes Saint-Méen Montauban
- > Coordonner les relations partenariales

• 10 entreprises du territoire ont ouvert leurs portes

Organisées par le réseau des offices de tourisme de Bretagne, les **Semaines du Tourisme Économique et des Savoir-Faire** se sont déroulées du 20 octobre au 2 novembre 2025. L'office de Tourisme de Saint-Méen Montauban, en partenariat avec la communauté de communes, a participé à cette 5e édition pour faire découvrir les entreprises qui font la richesse et le rayonnement du territoire

Industrie, artisanat, agroalimentaire, tourisme, loisirs..., plusieurs secteurs étaient représentés avec la piscine *Acorus* (et la *Protection civile*), les *Salaisons celtiques* à Saint-Méen-le-Grand, les *Insolites de Sophie* à Boisgervilly (hébergements touristiques atypiques), le *Gîte de la Hulotte* à Saint-Malon-sur-Mel, *Guit Breizh* (producteur de foie gras) à La Chapelle du Lou du Lac, *Lacto Production*, *Exertis-Azenn*, *Boccard* à Montauban-de-Bretagne, *Le Celtic*, *Brit-Hôtel - restaurant l'Adresse* à Saint-Onen-la-Chapelle.

• Institution d'une taxe de séjour touristique

En juin, le conseil communautaire a institué la taxe de séjour sur l'ensemble des hébergements touristiques payants **pour financer les actions en faveur du tourisme local dans le cadre de la stratégie touristique intercommunale 2025-2028**. Mise en oeuvre au 1^{er} janvier 2026, la taxe, collectée par les hébergeurs, sera répercutée sur le prix de la nuitée facturée à leurs clients.

A noter que 95 % des communes en Bretagne ont déjà institué la taxe de séjour sur leur territoire. La communauté de communes a organisé en novembre, avec l'Office de tourisme de Saint-Méen Montauban, une réunion d'information à destination des professionnels sur les modalités de mise en place de cette taxe.

CHIFFRES CLÉS



117

visiteurs durant les *Semaines du Tourisme Économique et des Savoir-Faire*



20 316

visiteurs à l'Office de Tourisme, à la gare Vélo Rail et au Musée de la Forge (+ 24 % par rapport à 2024).



164 500 €

de chiffres d'affaires des sites en gestion hors subventions (+ 38% par rapport à 2024).



4

agents permanents à temps complet pour la gestion de l'Office de Tourisme et de la gare Vélo-Rail (des saisonniers, stagiaires et apprentis complètent l'équipe durant l'année)

• **Projet de restructuration de la Gare Vélo-rail**

Le projet de réhabilitation vise à développer un site "phare" à vocation de locomotive touristique et économique. Il consiste à :

- Proposer une nouvelle activité en intérieur en fonctionnement à l'année avec une nouvelle scénographie d'exposition intégrant une salle immersive pour mettre en valeur l'histoire du lieu

- Réaménager les différents espaces pour centraliser différents services (accueil, billetterie, café, stockage).

- Intégrer l'office de tourisme, aujourd'hui situé à Saint-Méen, et aménager des espaces de travail pour la SPL tourisme.

- Isoler et adapter les aménagements afin de réduire les impacts climatiques et permettre une ouverture au-delà de la saison estivale.

Un avant-projet est en cours d'écriture par la maîtrise d'œuvre.

• **Renouvellement des conventions avec la SPL Tourisme**

Suite à l'écriture de sa stratégie de développement touristique, la communauté de communes a actualisé et renouvelé pour 4 ans ses conventions avec la SPL Tourisme St-Méen Montauban pour la gestion de l'office de tourisme (mission de service public) et la gestion de ses équipements touristiques : gare vélo-rail à Médréac et musée de la forge à St-Malon-sur-Mel (mission commerciale).

• **Participation financière au passage du Tour de France sur le territoire**

Le 12 juillet, Saint-Méen-le-Grand a accueilli le départ de la 8e étape en direction de Laval à l'occasion des 100 ans de la naissance du champion local Louison Bobet, triple vainqueur du Tour de France.

Dans le cadre d'une convention tripartite avec la commune de Saint-Méen-le-Grand et la société organisatrice, la communauté de communes a participé à hauteur de 1€ par habitant, soit 28 016 €.



LA STRATÉGIE TOURISTIQUE

La stratégie touristique (2025-2028) se poursuit autour de quatre axes :

- La dynamisation de l'offre touristique : développement de la gare vélo-rail de Médréac comme site phare
- Promotion du territoire comme destination de slow tourisme* au sein de la Destination Brocéliande
- Implication des professionnels et des habitants en tant qu'ambassadeurs du territoire
- Renforcement de l'accompagnement des collectivités et porteurs de projets, via une ingénierie locale structurée



Le conseil communautaire a acté le projet de restructuration de la gare vélo-rail intercommunale de Médréac qui accueillera l'Office de tourisme .

**Le slow tourisme : c'est l'art de voyager tout en prenant son temps, de s'imprégner pleinement de la nature qui nous entoure et de la richesse du patrimoine. C'est privilégier les rencontres, savourer les plaisirs de la table, avec le souci du respect du territoire et de ses habitants.*

Orientation 2

DES SERVICES FAVORISANT LA QUALITÉ DE VIE ET LA CAPACITÉ DE CHACUN À AGIR

Pour favoriser la qualité de vie et la capacité à agir de ses habitants, la Communauté de communes Saint-Méen Montauban accompagne le parcours de chacune et de chacun.

L'intercommunalité adapte ses politiques publiques pour offrir des services de qualité et accessibles.

Elle lutte contre la fracture numérique, œuvre pour une meilleure autonomie, favorise l'inclusion et le lien social.

Pour atteindre ces objectifs, elle développe sa capacité à expérimenter et innover avec ses partenaires.

2.1 ADAPTER LES MODES DE GARDE AUX BESOINS DES FAMILLES

OBJECTIFS

- > Articuler les offres de garde petite enfance collective et individuelle aux besoins
- > Accompagner le développement et la professionnalisation continue de la garde individuelle
- > Accompagner les familles dans leur recherche de modes de garde
- > Accompagner les familles dans leur lien parental



PROJET DE SERVICE

En lien avec le projet de territoire révisé en 2021, le projet de service « Petite enfance » a été acté en 2023 pour 3 ans.

En découlent 3 missions :



- Prévention, éducation, parentalité
- Équité d'accès à l'offre de service
- Un accueil de qualité

Plusieurs services sont ainsi mis en place pour accompagner les enfants tout au long de leur évolution en répondant aux besoins des parents qui habitent ou arrivent sur le territoire.

• **Modification statutaire** autour du service public Petite Enfance

La loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023 a introduit la notion d'Autorité Organisatrice de l'accueil du jeune enfant. L'ensemble des compétences prévues dans la loi ont ainsi été transférées à la communauté de communes par la modification statutaire du conseil communautaire de juillet 2025.

• **Une seule portée d'entrée avec le guichet unique**

Le diagnostic Petite Enfance réalisé l'année dernière a révélé la nécessité de mise en place d'une porte d'entrée unique pour toutes les questions liées à la Petite Enfance.

Depuis septembre, l'assistante Petite Enfance reçoit chaque jour les appels de parents ou encore de professionnels, répond

à leurs questions ou et les redirige vers le bon interlocuteur. **Plus de 250 appels ont été reçus** et près de **50 rendez-vous programmés** avec les animatrices du Relais Petit Enfance.

• **Des stagiaires** accueillis toute l'année

49 stagiaires, issus de 9 formations différentes, ont été accueillis au sein des 4 crèches. Accueillir un stagiaire permet aux professionnels de partager leur savoir-faire, de valoriser leur métier et de contribuer à la formation des futurs professionnels. "L'apport humain" se ressent dans les 2 sens, le stagiaire peut parfois apporter un regard neuf, une remise en question de pratiques et vient ainsi renforcer la dynamique d'équipe.

CHIFFRES CLÉS

562 places d'accueil individuel et **194** enfants accueillis au sein des crèches communautaires.

31 professionnels de la petite enfance au sein des crèches : 7 EJE, 1 infirmière, 11 auxiliaires de puériculture,

11 accompagnantes éducatives petite enfance et 1 psychomotricienne.

576 enfants et **554** parents accueillis dans le cadre du Lieu d'Accueil Enfants Parents "Minute Papillon !" lors des 68 séances organisées.

• Une journée pédagogique renouvelée

Sur le thème *Les enjeux de la relation entre parents et professionnels de la petite enfance*, **32 assistantes maternelles et les professionnelles des 4 crèches communautaires** se sont retrouvées le 28 novembre pour une journée de formation, avec la présence d'une intervenante spécialisée dans le développement du jeune enfant.

• La poursuite des ateliers parentaux, Moments Ensemble

Animés par la psychomotricienne du service et une professionnelle de crèche, ces ateliers sont réservés aux parents et enfants âgés de 0 à 4 ans. Ils ont lieu dans chaque Maison de la Petite Enfance du territoire, les mercredis de 9h30 à 11h et abordent des thématiques autour du développement de l'enfant. Afin de garantir un accompagnement de qualité et une réponse individuelle apportée par la psychomotricienne, aux besoins des familles, une jauge de 8 enfants par ateliers a été établie.

30 ateliers ont été organisés pour l'accueil de 218 enfants.

• Un temps d'échanges autour des pratiques

En présence d'une psychothérapeute, les assistantes maternelles échangent et trouvent des pistes de réflexion autour de situations spécifiques, rencontrées dans leur quotidien. **21 séances avec près de 40 assistantes maternelles différentes** ont été organisées au cours de l'année.

• Un ciné-débat et des soirées thématiques en soirée

Le 18 mars, en partenariat avec le cinéma Le Celtic à Saint-Méen-le-Grand, les assistantes maternelles ont été invitées à la projection du

documentaire *Les aventuriers du goût*. La séance s'est suivie d'un temps d'échange avec la réalisatrice, Anne Jochum.

Des soirées bricole papote et des ateliers arts plastiques ont également été proposées.

• Prêts de livres et de malles pédagogiques

Depuis septembre 2024, les animatrices du RPE ont étoffé leur offre de prêt à destination des assistantes maternelles en proposant des malles thématiques.

Les malles thématiques constituent un outil précieux pour les assistantes maternelles en leur offrant un accès simple à des ressources pédagogiques variées, adaptées au développement des jeunes enfants qu'elles accueillent. En s'appuyant sur du matériel de qualité, elles permettent de renouveler les propositions d'activités tout au long de l'année, de stimuler la créativité des professionnelles et d'enrichir les expériences d'apprentissage des enfants.

10 malles à disposition empruntées par 27 assistantes maternelles.

• Des ateliers d'éveil hebdomadaires

Chaque semaine, les animatrices du Relais Petite Enfance animent 18 ateliers d'éveil pour les enfants de moins de 3 ans sur 11 communes du territoire. **97 assistantes maternelles différentes et plus de 300 enfants y ont participé en 2025.**



Les professionnelles de la petite enfance s'entraînent à xxxx avec xxxxx

2.2 ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'ÂGE ADULTE

OBJECTIFS

- > Accompagner les jeunes à la compréhension du monde qui les entoure et ouvrir les possibles
- > Accompagner les initiatives, l'acquisition de compétences de manière sécurisée
- > Faciliter la place des jeunes dans la vie locale
- > Développer les synergies partenariales avec les acteurs de la jeunesse



PROJET DE SERVICE

Le projet de service dédié à la Jeunesse a été voté en 2023 en lien avec la révision 2021 du projet de territoire.

Il fixe le cadre des professionnels d'animation jeunesse pour la durée du mandat.

Il s'articule autour de 3 objectifs transversaux :

- Développer l'autonomie des jeunes et leur participation à la vie locale,
- Favoriser l'égalité des chances,
- Accompagner les jeunes dès leur entrée en 6^e vers l'âge adulte.



• 20 jeunes formés au baby-sitting

Une nouvelle édition de la formation baby-sitting s'est tenue en avril, accueillie par les communes de Montauban-de-Bretagne, Saint-Méen-le-Grand, Irodouër et Médréac. Accompagnés de professionnels du territoire, 20 jeunes sont désormais prêts à s'occuper des enfants des familles du territoire. Durant deux jours, les thématiques abordées sont nombreuses (connaissance du public, activités, réglementation du travail, bien accueillir, premiers secours) et les jeunes disposent de bases solides pour exercer ce premier job.

• 95 ateliers de prévention dans les collèges, lycées et MFR

En complément des ateliers menés depuis plusieurs années au sein des établissements scolaires du territoire, un nouvel atelier sur le consentement à destination des élèves de lycée a été développé, et proposé en 2025.

• Participation au projet #Consentement

12 lycéens ont participé à un projet d'envergure initié autour de ce nouvel atelier. Suite à un appel à projet Erasmus, ils sont allés à la rencontre de députées et sénatrices à Paris, pour les interroger sur l'intégration de cette notion dans la définition pénale du viol dans la loi française. Par la suite, les jeunes ont réfléchi à la portée européenne de cette définition jusqu'au parlement européen de Bruxelles.





Les stages BAFA ont été organisés et animés en partenariat avec MRJC 35.

Pendant 7 mois, grâce à la dotation européenne dédiée au projet, de nombreuses actions de sensibilisation ont été mise en place sur le territoire : animation de théâtre interactif, rencontre avec des lycéens, mise en place d'expositions dans les médiathèques du territoire, rencontre avec une autrice de bande-dessinée, ciné-débat, constitution d'un fonds documentaire disponible dans le réseau BIM.

• Poursuite des formations **BAFA**

2 formations ont été proposées via le dispositif de BAFA territorialisé, 40 stagiaires ont ainsi pu valider leur stage de base ou d'approfondissement, pour un coût modéré de 100€.

• 10^{ème} édition du forum Jobs d'été

Cette 10^{ème} édition du forum des jobs d'été a accueilli 150 visiteurs de 16 à 20 ans issus de 15 communes.

22 entreprises du territoire étaient présentes. 217 postes étaient proposés lors du forum, près de 80 sur le site dédié aux jobs d'été.

CHIFFRES CLÉS



307 jeunes ont fréquenté les maisons des jeunes et/ou participé aux activités jeunesse



116 jeunes suivis individuellement dans le cadre de l'Info jeunes



Près de **150** participants au forum Jobs d'été



16 bourses d'aides à la mobilité internationale octroyées, pour des projets d'études, de stages ou d'actions de solidarités.



40 jeunes formés au BAFA et **20** au baby-sitting.

• L'information-jeunesse continue d'accompagner les jeunes

L'activité du service Information Jeunesse a principalement bénéficié aux 15-20 ans, qui représentent 73,8 % des usagers accueillis. Les demandes concernent avant tout la construction du parcours scolaire et professionnel, thématique centrale chez les plus jeunes. Les 21-23 ans expriment des besoins plus diversifiés, notamment en matière de mobilité internationale et d'insertion professionnelle.

2.3 AIDER LES HABITANTS DANS LEURS DÉMARCHES

OBJECTIFS

- > Développer l'offre d'accès à l'information et l'accompagnement aux démarches
- > Accompagner aux démarches et aux usages numériques en favorisant la capacité à faire
- > Déployer notre e-administration inclusive
- > Améliorer la relation usagers et développer le réseau des accueillant.e.s
- > Renforcer les capacités à innover et expérimenter

ESPACE FRANCE SERVICES



UN ACCUEIL UNIQUE POUR PLUSIEURS SERVICES

L'espace France Services a pour vocation d'offrir un accueil de proximité et de qualité, pour tous, en proposant une information complète et actualisée sur les démarches administratives.

Nous accueillons 23 partenaires pour offrir une orientation et un accompagnement adapté, pertinent et coordonné.

10 614 personnes ont été accueillies à l'espace France Services



59 permanences organisées dans les mairies du territoire



101 personnes accompagnées individuellement dans leurs usages du numérique

• Des permanences délocalisées dans 4 communes du territoire

Pour renforcer l'accès aux services, l'intercommunalité déploie l'espace France Services en proximité, avec 4 permanences en mairies de Montauban, de Saint-Maugan, Médréac et Saint-Pern depuis fin 2022. 79 personnes ont été accueillies en 2025.

• L'accompagnement numérique

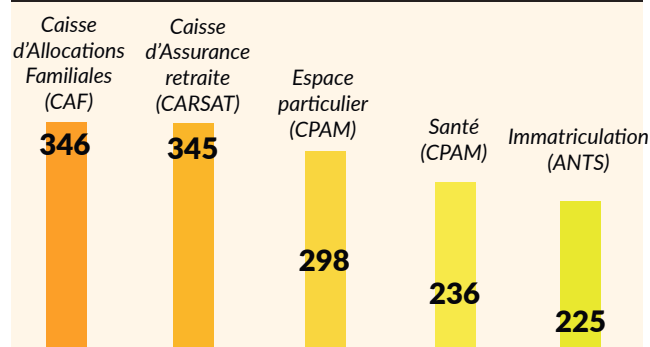
L'animateur numérique organise tout au long de l'année des ateliers sur différentes thématiques (création de mails, prise en main logiciel, prévention...). Chaque lundi et vendredi, il répond également aux demandes individuelles sur des créneaux d'1h. En 2025, 231 accompagnements et 20 ateliers ont été réalisés.

• Des professionnels de santé à la rencontre des habitants

Jeudi 6 février, des professionnels de santé étaient présents sur le parking de l'Espace France Services avec le dispositif CEMonBus.

De façon gratuite et anonyme, CEMonBus, projet du centre Eugène Marquis de Rennes, offre des conseils personnalisés ou en groupe autour d'un café afin de prévenir les maladies.

LE TOP 5 DES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS



2.4 FACILITER LES DÉPLACEMENTS DES PLUS FRAGILES

OBJECTIFS

- > Maintenir et adapter nos offres de mobilités solidaires
- > Faciliter l'accès à l'information
- > Accompagner les initiatives

• Le transport à la demande toujours très sollicité

2369 trajets ont été effectués auprès du service Transport à la demande (TàD). 78% concernent le TàD services et 22% le TàD emploi-insertion.

Le coût annuel du service s'établit à 144 000 €, recettes déduites, pour une moyenne de 12km par trajet.

MOTIFS D'UTILISATION



Transport à la demande dit « services » :

36 % vers l'accueil de jour de l'Association pour l'hébergement et l'accompagnement des personnes en situation de handicap (ALAPH)

Transport à la demande dit « emploi-insertion »

58 %
pour des formations

Le TàD compte **163** adhérents.

• Le code de la route enseigné pendant **250 heures**

2 bénévoles ont assuré **250 heures d'apprentissage** du code de la route durant 32 séances, auprès de 30 demandeurs d'emploi (ou en logique d'insertion professionnelle) résidant sur la communauté de communes. Ce dispositif est mis en place à l'espace France Services de Saint-Méen-le-Grand et au Point Accueil Emploi de Montauban-de-Bretagne.

2.5 FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

OBJECTIFS

- > Définir la politique culturelle du territoire
- > Développer une présence culturelle sur l'ensemble du territoire
- > Favoriser une action culturelle diversifiée sur l'ensemble du territoire
- > Viser la mise en réseau des bibliothèques-médiathèques

• Définition de la **politique culturelle du territoire**

À partir de l'axe un de la pré-stratégie votée en 2024, le conseil communautaire du 8 avril 2025 a validé la création d'un centre culturel sur la commune de Montauban-de-Bretagne. Il aura pour vocation de créer un ancrage pour l'ensemble du territoire communautaire et d'être un lieu populaire permettant la diffusion de spectacles professionnels et amateurs. Il sera un lieu de rencontre et de développement des pratiques individuelles et permettra de soutenir les propositions culturelles sur l'ensemble du territoire.

Une étude de faisabilité avec une Assistance à Maitrise d'Ouvrage est en cours pour préciser les contours de ce projet, tant dans son fonctionnement, ses usages et son financement.

CHIFFRES CLÉS



162 745 prêts
de documents (+13% par
rapport à 2024)



24 239 documents
transportés par la navette
documentaire



48 904 visites sur le
site internet du réseau des
médiathèques en 2025

• Une **première année pleine** pour le réseau des médiathèques

Avec la carte unique, la gratuité d'abonnement et la navette documentaire, les 14 médiathèques du territoire offrent un accès facilité à la lecture dans la dynamique de la loi Robert sur les bibliothèques territoriales.

La communauté de communes accompagne les médiathèques sur la facilité d'accès à la lecture mais aussi sur les actions d'animation et de lieu de vie qu'elles mènent.

Elle les soutient en organisation et communication pour les actions concertées et portage de projet pour les actions coconstruites. Cette année, a vu la première édition commune de Partir en livre, un événement estival qui invite

les médiathèques à sortir des murs et aller à la rencontre des publics grâce à des lectures extérieures, des spectacles et des ateliers.

À travers le site internet bim-mediatheques.fr une visibilité est offerte aux actions que les bibliothèques mettent en place tout au long de l'année.

• Développement des actions culturelles sur l'ensemble du territoire

CHIFFRES CLÉS

13 projets culturels déclinés en

70 actions culturelles (médiations, ateliers, spectacles, expositions) :



34 actions culturelles en lecture publique



21 actions culturelles en arts visuels



15 actions culturelles en spectacle vivant



270 animations "Histoires en Balade" dans 16 communes du territoire



Lecture publique



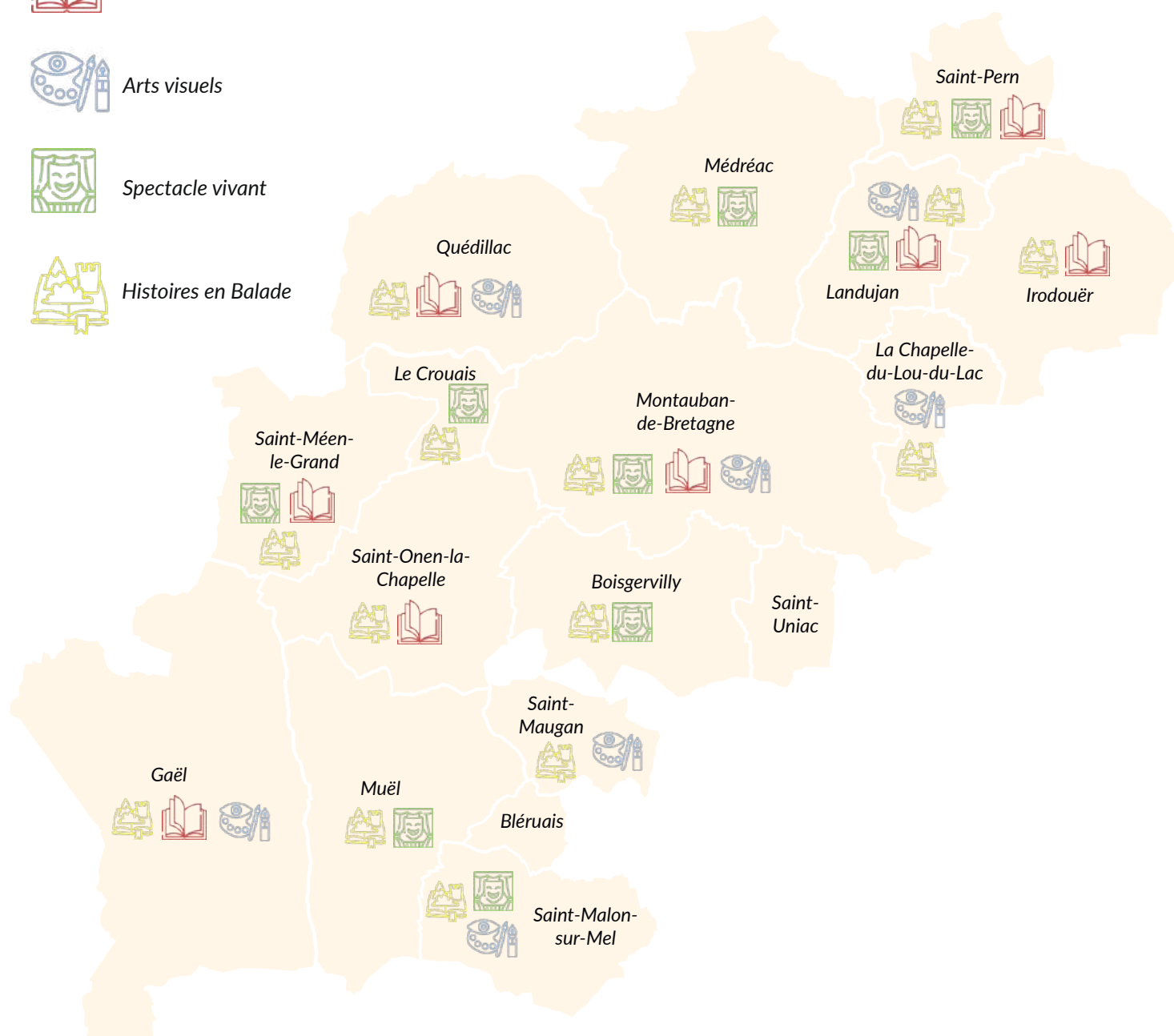
Arts visuels



Spectacle vivant



Histoires en Balade



Pour développer une présence culturelle, une attention a été portée au maillage du territoire : mener des actions en pensant à l'équilibre territorial et en collaborant avec les différents acteurs.

En est ressorti des actions variées :

- **Des expositions** telles que *Hors les cadres* ou *La ferme des animaux* en partenariat avec les médiathèques ou *La Bretagne dans la peau* sur les chemins de Saint-Malon-sur-Mel.
- **Des événements** soutenus par la communauté de communes comme Le Grand Soufflet, Les nuits de la lecture ou le Prix Facile à Lire.
- **Des temps de médiation** qui permettent la rencontre des publics. Les classes de deux communes, Quédillac et Gaël, accompagnées par la médiatrice culturelle, se sont inspirés de l'exposition *Entre mythes et réalité* de Cédric Martigny pour recréer des scènes issues des grands contes. Leur travail, *Des récits en images* a été exposé dans les médiathèques du réseau.

La communauté de communes poursuit le portage d'actions d'ampleur à destination du jeune public. Le festival Mômes d'automne a réuni près de **1 200 personnes** en continuant à défendre les

valeurs du projet de territoire, l'accessibilité avec la place à 2€ et la valorisation de la création artistique avec un programme varié mêlant danse, musique ou encore arts du cirque.

Les Histoires en balade interviennent dans **16 communes du territoire** avec plus de **3 248 paires d'oreilles à l'écoute**, en médiathèques et dans les écoles.

• Signature de la convention de lecture publique avec le Département

Le 24 juin, la convention 2023-2028 pour la lecture publique entre le Département et la communauté de communes a été signée.

Cette signature marque une étape importante dans la structuration de la politique de lecture publique du territoire et formalise ainsi un partenariat visant à garantir un égal accès à la lecture, à l'information et à l'apprentissage tout au long de la vie, dans un esprit de coopération territoriale.



CHIFFRES CLÉS



22 260 € de soutien aux associations culturelles en 2025



1 200 spectateurs au festival Mômes d'automne

• L'enseignement musical, une offre structurée

Sur le territoire, l'enseignement musical est assuré par l'École de Musique du Pays de Brocéliande (EMPB), à laquelle l'intercommunalité a confié cette mission. Le syndicat développe une offre complète d'enseignement artistique, de l'initiation à la pratique collective, intervient dans les établissements scolaires et mène de nombreux projets culturels en partenariat avec les acteurs du territoire.

Parmi les actions phares, le dispositif Orchestre à l'école a poursuivi son déploiement à Saint-Méen-le-Grand et une CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique) vocale a été mise en place au collège Evariste Gallois. En 2025, l'EMPB comptait 600 élèves, proposait 40 disciplines grâce à une équipe de 30 professeurs, organisait 90 événements, dont 90 % hors les murs, et assurait des interventions musicales dans 35 écoles, touchant près de 1 600 élèves..



La signature de la convention a notamment réunit les bibliothécaires et bénévoles du réseau BIM!, Gilles Le Métayer vice-président en charge de la culture à la communauté de communes et Denez Marchand, vice-président en charge de la culture au sein du Département d'Ille-et-Vilaine.

Orientation 3

UN TERRITOIRE ACCUEILLANT, DYNAMIQUE, À L'HABITAT DURABLE

L'intercommunalité s'adapte aux nouveaux modes de vie pour accueillir ses habitants dans un cadre de vie préservé.

La communauté de communes intègre l'enjeu de la sobriété foncière et répond aux préoccupations énergétiques tout en œuvrant pour un habitat accessible à tous.

Elle souhaite préserver l'attractivité des centres-villes et centres-bourgs et développer le lien social pour maintenir la qualité du bien vivre sur son territoire.



3.1 MIEUX ACCÉDER AU LOGEMENT

3.2 RENFORCER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET DURABLE

3.1 MIEUX ACCÉDER AU LOGEMENT

OBJECTIFS

- > Maintenir/développer une offre de qualité et accessible (dont offre sociale)
- > Développer une offre de logements en direction des personnes aux besoins spécifiques ou situations spécifiques (logement de courte durée, jeunes, gens du voyage)
- > Déployer une stratégie sur le parc locatif social

CHIFFRES CLÉS

Aides financières pour faciliter le parcours résidentiel :



Neuf : **58 500 €**
pour 15 accessions



Ancien : **76 000 €**
pour 14 accessions



Création de logements sociaux :

44 000 €

pour 13 logements sur la commune de Saint-Méen-le-Grand

• Le Programme local de l'habitat (PLH) en cours de finalisation

En avril, le conseil communautaire a pré-arrêté le nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) 2025-2030, qui fixe les grandes orientations de la politique intercommunale de l'habitat pour les six prochaines années. Élaboré en concertation avec les communes, l'État et les partenaires locaux, le PLH vise à répondre aux besoins en logement, favoriser la mixité sociale, améliorer l'habitat existant et adapter l'offre aux besoins spécifiques des habitants.

Il s'appuie sur un diagnostic territorial réalisé en 2024. Le programme renforce la place de la communauté de communes comme pilote de la politique habitat avec un appui technique renforcé aux communes. Avec près de 4 M€ d'investissement, le PLH poursuit l'objectif d'un habitat durable avec un mo-

dèle de développement plus économe en foncier et plus diversifié, accessible et équilibré sur l'ensemble des 17 communes du territoire. Il se traduit par un objectif ambitieux de 860 nouveaux logements à horizon 2030 dont 35% de logements aidés (location ou accession) et sera définitivement adopté début 2026.

• Information sur l'accompagnement à l'adaptation de son logement

Deux réunions publiques portant sur les aides à l'adaptation de son logement (pour les personnes âgées et ou en situation de handicap), réunissant au total près de 100 personnes, ont eu lieu en avril et octobre à Montauban-de-Bretagne et Saint-Méen-le-Grand.

• La fréquentation de l'aire d'accueil des gens du voyage en légère hausse

L'intercommunalité gère une aire d'accueil de 16 places à Montauban-de-Bretagne. En 2025, son taux d'occupation a été de 45 %, soit 7 % de plus qu'en 2024. Elle poursuit aussi son partenariat avec le Groupement d'intérêt public "Accueil des Gens du Voyage d'Ille-et-Vilaine" et son projet social favorisant l'accès à l'école, aux droits et aux soins.

3.2 RENFORCER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET DURABLE

OBJECTIFS

- > Favoriser et accélérer la rénovation énergétique du parc de logements
- > Informer sur la rénovation énergétique et les économies d'énergie
- > Promouvoir un habitat durable

• Signature du Pacte territorial France Rénov

La communauté de communes poursuit sa politique en matière de rénovation de l'habitat en signant avec l'État le Pacte territorial France Rénov' 2025-2027.

L'objectif ? Définir et mettre en oeuvre le plan d'action de la collectivité en matière d'information et de conseil au public et les moyens financiers consacrés. L'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et la Région Bretagne apporteront leur soutien financier.

Le Conseil Rénov'Habitat, porté par le Pays de Brocéliande et soutenu financièrement par la communauté de communes, sera en charge de l'information, du conseil et de l'orientation des publics sur tous les sujets relatifs à la rénovation de l'habitat privé : énergie, adaptation et réhabilitation des logements anciens.

• Rénovation de logements communaux

Dans le cadre de son Programme local de l'habitat, la communauté de communes a octroyé

11 189 € aux communes de Boisgervilly, Gaël, Médréac et Saint-Pern pour la rénovation de quatre logements.

• Des artisans informés sur l'accompagnement à la rénovation énergétique des logements

En décembre, une dizaine d'artisans du secteur du bâtiment a rencontré l'association SOLIHA (Solidaires pour l'habitat) et le Conseil Rénov'Habitat lors d'une réunion d'information dans le cadre d'un *Café Tissé* à l'Espace entreprises. L'objectif : faire connaître les dispositifs nationaux et locaux pour qu'ils conseillent au mieux leurs clients.

• Faciliter le financement des projets de rénovation énergétique et d'adaptation des logements

La communauté de communes a adhéré à l'Opérateur Breton de Tiers-Financement (OBTF), structure qui sera opérationnelle en 2027, pour faire notamment de l'avance de subvention pour les projets de rénovation énergétique et d'adaptation du logement à la perte d'autonomie.

CHIFFRES CLÉS



18 dossiers de mise aux normes de l'assainissement non-collectif,
soit **42 875 €** d'aides financières



20 000 € d'aides financières
pour 2 projets de démolition à Boisgervilly et Saint-Méen-le-Grand, en vue de la construction de logements.

Orientation 4

UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ ET VALORISÉ

Dans l'objectif de préserver et valoriser l'environnement et son patrimoine naturel, la Communauté de communes Saint-Méen Montauban s'emploie à gérer durablement ses ressources.

En sensibilisant et en accompagnant les changements de pratiques au quotidien, l'intercommunalité participe à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique.

4.1 GÉRER DURABLEMENT L'EAU

OBJECTIFS

- > Accompagner à la consommation raisonnée
- > Préserver les zones de captages
- > Optimiser les dispositifs de traitement et de distribution
- > Réussir le transfert de la compétence assainissement



GESTION DE L'EAU POTABLE

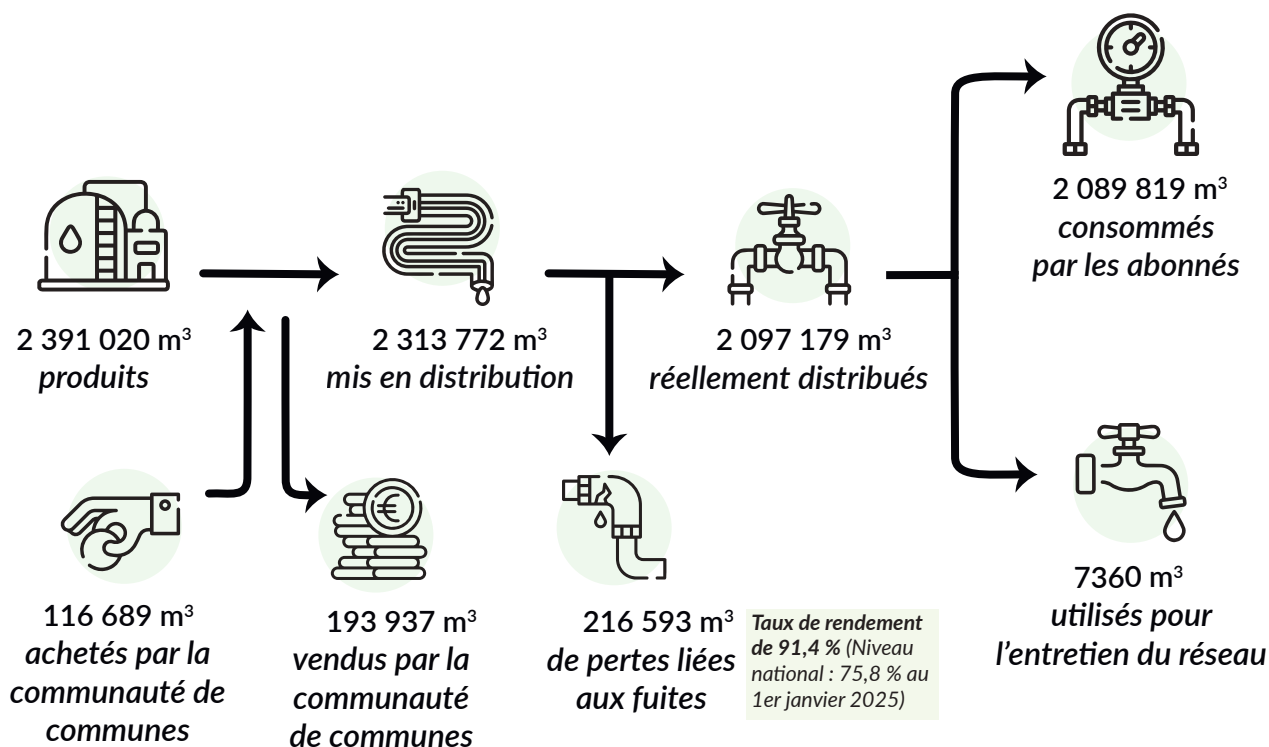
La communauté de communes assure directement la gestion de l'eau potable sur les communes de : Bléruais, Boisgervilly, Gaël, La Chapelle-du-Lou-du-Lac, Landujan, Le Crouais, Médréac, Montauban- de-Bretagne, Muël, Quedillac, Saint-Maugan, Saint-Méen-le-Grand, Saint-Onen-La-Chapelle, Saint-Uniac

L'exploitation du réseau et la distribution de l'eau est confiée à Véolia.

Sur le reste du territoire, comprenant le lieu-dit "Le Bran" à Gaël, Irodouër, Saint-Malon-sur-Mel et Saint-Pern, l'intercommunalité adhère à des syndicats :

- Irodouër et Saint-Pern : Eau du Bassin Rennais
- Saint-Malon-sur-Mel : Syndicat mixte des Eaux de la Forêt de Paimpont jusqu'au 1er janvier 2026 puis prise de compétence par la communauté de communes
- Lieu-dit "Le Bran" à Gaël : le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Brocéliande

L'EAU POTABLE EN CHIFFRES



• Le renouvellement des réseaux d'eau potable

Chaque année, la communauté de communes renouvelle des tronçons de réseaux vieillissant pour limiter les fuites et améliorer la qualité de l'eau distribuée. En 2025, l'intercommunalité a ainsi investi 1,5 M€.

• Mise en place de Plans de Gestion et de Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) sur deux captages et un puits

Des PGSSE ont été mis en place avec l'accompagnement du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille-et-Vilaine (SMG35) sur les captages de la Saudrais à La Chapelle-du-Lou-du-Lac et de Tizon à Landujan (puits et captage).

Démarche obligatoire, elle vise à garantir la qualité et la quantité de l'eau potable en identifiant tous les risques qui peuvent altérer son approvisionnement et en prévoyant les solutions à mettre en place.

• L'assainissement collectif à l'échelle intercommunale

Depuis le 1er janvier 2025, la communauté de communes est compétente en matière d'assainissement. Concernant l'assainissement collectif, une nouvelle délégation de service public a été confiée à la SAUR pour neuf communes, avec une reprise progressive des secteurs auparavant exploités par Véolia. Le contrat a débuté le 1er juillet 2025 pour une durée de 7 ans.

• Études et programmes de travaux dédiés aux réseaux d'assainissement collectif

2025 a été marquée par la poursuite de l'étude du schéma directeur intercommunal d'assainissement collectif.

Des diagnostics approfondis des réseaux ont

été réalisés (étude de la sensibilité des réseaux à la pluviométrie en période de nappe haute et nappe basse, inspections télévisuelles des réseaux, tests de fumée, campagnes de contrôles de branchements). Le planning pluriannuel de travaux et le plan de zonage seront établis et approuvés.

Une étude hydraulique complémentaire a été menée à Saint-Méen-le-Grand pour répondre aux exigences de la police de l'eau.

Enfin, 740 mètres de conduites ont été renouvelés sur la commune de Gaël dans la continuité des travaux menés précédemment par la commune.

• Le Service Public d'Assainissement Non-Collectif (SPANC) à l'échelle intercommunale

Depuis juin 2025, les missions obligatoires du SPANC (contrôle de conception et réalisation des installations neuves ou réhabilitées et contrôle périodique des installations existantes) sont effectuées en régie par deux techniciens communautaires. Ils ont débuté leur campagne de contrôle à Bléruais, Boisgervilly puis sur les installations situées dans les périmètres de protection des captages d'eau potable. Les contrôles se poursuivront par ordre alphabétique des communes.

CHIFFRES CLÉS

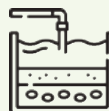


19 stations d'épuration sur le territoire



150 km de réseaux d'assainissement collectif

19 branchements au réseau collectif réalisés en 2025



328 contrôles du Service Public d'Assainissement Non Collectif en 2025

4.2 PRÉSERVER LES PAYSAGES ET LA BIODIVERSITÉ

OBJECTIFS

- > Poursuivre la préservation et la reconstitution du bocage
- > Préserver et restaurer les milieux aquatiques
- > Intégrer le risque inondation
- > Intégrer les objectifs du zéro artificialisation nette (ZAN)

• Un projet de gestion durable des haies bocagères à Quédillac

Un partenariat a été mis en place entre la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Énergies Renouvelables du Pays de Rance et un agriculteur de Quédillac afin de réaliser un chantier de gestion durable de certaines de ses haies.

Au total, 500 mètres linéaires de haies ont été entretenus selon des pratiques respectueuses de l'environnement : coupe d'éclaircie, recépage (taille au ras du sol pour favoriser la repousse), élagage et broyage. Ces travaux ont été réalisés par la coopérative.

La SCIC se rémunère grâce à la vente des copeaux de bois issus du chantier, certifiés par le Label Haie, un label garantissant une gestion durable des haies et le respect de la biodiversité.

Cette opération est financièrement neutre pour l'agriculteur. Elle contribue à la valorisation écologique et économique de son exploitation.

• Animations auprès des scolaires

Une animation intitulée « Autour de l'arbre » a réuni 20 éco-délégués du collège Évariste Galois et 40 élèves de l'école des Sept Loups à Médréac.

Au programme : une découverte ludique du rôle essentiel des haies bocagères pour notre ter-

CHIFFRES CLÉS

En 2025

16 208 mètres linéaires

de haies et de talus bocagers recrées, plantés ou restaurés sur les deux bassins versants contribuant à renforcer la biodiversité, protéger les sols, préserver la ressource en eau

11 km de haies engagés en Mesure

Agro-Environnementale et Climatique (MAEC) Haie sur le bassin versant de la Rance.

ritoire (biodiversité, protection des sols, paysage), suivie d'une plantation participative en partenariat avec un agriculteur de la commune.

Les éco-délégués ont accompagné les plus jeunes en leur montrant concrètement comment planter une haie, favorisant ainsi un moment d'échange, de transmission et d'apprentissage sur le terrain.

Des plantations participatives ont aussi été organisées avec 5 étudiants du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) de Caulnes et des jeunes accompagnés par le service jeunesse de la communauté de communes.

Une classe de l'école de Le Crouais a bénéficié d'une journée et demi d'animation du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Forêt de Brocéliande.



L'intercommunalité exerce la compétence de Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des risques d'inondation (Gemapi) sur les 2 bassins versants qui constituent son territoire :

- Le bassin versant de la Vilaine.
- Le bassin versant de la Rance.

Une partie du bassin versant de la Rance est gérée par la communauté de communes via l'accord de territoire Rance-Frémur. Concernant le bassin versant de la Vilaine, la compétence Gemapi a été transférée à l'établissement public Eaux et Vilaine. Une partie de la commune de Gaël est quant à elle rattachée au Syndicat du grand bassin de l'Oust.

● Restauration de cours d'eau à Irodouër, Médréac et Montauban

Dans le cadre du contrat territorial Rance-Frémur, des travaux de restauration des cours d'eau de la Chasse, à Irodouër et de la Gesmeraye à Médréac, ont été réalisés pour retrouver un fonctionnement plus naturel du milieu.

Les cours d'eau ont été remis dans leur talweg et reméandrés (sur 370 mètres linéaires (ml) pour le projet d'Irodouër et 300 ml pour celui de Médréac). Les réseaux hydrauliques annexes (eaux pluviales et drainage agricole) ont été amélioré grâce à la création de zones tampons. Des plantations en bord de berge ont été replantées pour renforcer les fonctions écologiques du cours d'eau.

Sur le bassin versant de la Vilaine, l'EPTB Eaux & Vilaine a mené deux projets de restauration à Montauban-de-Bretagne. Les ruisseaux de la Ville Cotterel et des Houx ont été restaurés sur un total de 2 300 ml. 8 900 m² de zones humides ont aussi été remis en état.



Le cours d'eau de la chasse à Irodouër après travaux.

BILAN DU CONTRAT TERRITORIAL 2023-2025

- Sur le bassin versant de la Rance de 2023 à 2025 :

7 projets de restauration

2 200 mètres linéaires
de cours d'eau restaurés

25 000 m² de zone humide restaurée

● Des agents territoriaux se forment à la préservation de la biodiversité

25 agents techniques municipaux et communautaires ont participé à une formation dédiée aux pratiques plus respectueuses du vivant dans la gestion des espaces verts, animée par Jean-Luc Bisch, ingénieur-conseil en biodiversité et membre du Conseil de Développement du Pays de Brocéliande.

Au programme : comprendre les causes de l'effondrement de la biodiversité, redécouvrir l'utilité du vivant et identifier les leviers d'action concrets pour agir.



Formation à la préservation de la biodiversité, le 20 novembre à Montauban-de-Bretagne.

4.3 INTENSIFIER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

OBJECTIFS

- > Réduire les consommations énergétiques
- > Favoriser le développement des énergies renouvelables
- > Atteindre la performance énergétique du patrimoine public
- > Devenir une administration exemplaire

• Finalisation de l'étude de planification énergétique

L'étude de planification énergétique territoriale, menée à l'échelle des trois intercommunalités du Pays de Brocéliande, a été finalisée. Le diagnostic a identifié les potentiels de production d'énergies renouvelables sur le territoire. Un plan d'action précise les objectifs et les ambitions en matière de développement des énergies les plus adaptées au territoire : le photovoltaïque, le bois énergie et l'éolien.

• L'optimisation énergétique et thermique des bâtiments communautaires se poursuit

Pour améliorer la performance énergétique du patrimoine public, plusieurs actions ont été menées en 2025 sur les équipements communautaires. L'opération la plus structurante concerne **le cinéma Le Celtic** situé à Saint-Méen-le-Grand, avec le remplacement du système de chauffage électrique par une pompe à chaleur, permettant **une réduction estimée de 65 % des consommations énergétiques**.

Des travaux ont également été engagés à **la Maison de la Petite Enfance** intercommunale de Muël, notamment avec l'installation d'ombrières et la pose de volets roulants, contribuant à une meilleure régulation thermique des bâtiments. Le relamping (remplacement des lampes par des LED) de **l'atelier-relais** de l'Agherouée à Irodouër participe aussi à la diminution des consommations d'énergie.

Une étude de faisabilité photovoltaïque, pour l'installation de centrales en toiture sur sept bâtiments communautaires, a aussi été menée en 2025.

• L'engagement dans la démarche "Territoire Engagé dans la Transition Écologique" (TETE)

La communauté de communes s'est engagée dans cette démarche portée par l'ADEME. Ce programme, déployé sur quatre ans, accompagne les collectivités dans la structuration et la mise en œuvre de leur politique de transition écologique.

Contrairement au Plan Climat Air Énergie Territorial, le dispositif TETE se concentre uniquement sur les actions menées par la collectivité. Il a pour objectifs d'organiser la gouvernance interne, de définir un cadre stratégique, d'élaborer un programme d'actions pluriannuel, d'en assurer le suivi, et de valoriser les initiatives au sein d'un réseau de collectivités engagées.

La démarche repose sur un système d'évaluation permettant de mesurer la progression de la collectivité, avec un état des lieux initial puis une seconde évaluation à l'issue des quatre années. La première étape consistera à réaliser cet état des lieux en associant l'ensemble des services.

4.4 ACCOMPAGNER LES PRATIQUES ÉCO-RESPONSABLES

OBJECTIFS

- > Sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire (habitants, agriculteurs, industriels, associations)
- > Conditionner les soutiens de la communauté de communes à des pratiques éco-responsables
- > Favoriser les circuits courts et valoriser le recyclage et le réemploi

• Une aide pour s'équiper d'un récupérateur d'eau de pluie

Dans le cadre de son engagement pour la préservation des ressources naturelles et la sensibilisation aux **économies d'eau**, la communauté de communes a mis en place, pour les habitants desservis en eau potable par l'intercommunalité, **une aide de 30 € pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie** dans l'un des deux magasins partenaires (La Maison.fr à Montauban et Point Vert à Saint-Méen). **500 bons** ont ainsi été mis à disposition pour un an à partir du 1er juillet 2025. **120** étaient distribués fin 2025.

• La sensibilisation des éco-délégués au tri des déchets et à l'intérêt des haies bocagères

La communauté de communes accompagne les éco-délégués de trois collèges du territoire (Notre-Dame, La Providence et Évariste Galois). Une soixantaine d'élèves a participé, en 2025, à des ateliers de sensibilisation à la protection de l'environnement.

Plusieurs thématiques ont été abordées tout au long de l'année : le tri et le recyclage, l'alimentation durable et son impact environnemental, ainsi qu'un atelier « autour de l'arbre ».

Les collégiens ont visité un centre de tri, participé à un atelier de cuisine et planté des arbres.



Au mois de mars, les éco-délégués ont participé à un atelier sur l'intérêt des haies bocagères et à une plantation au haras d'Youville à Médréac.

CHIFFRES CLÉS



120

bons de 30 € distribués aux habitants pour les aider à acquérir un récupérateur d'eau



60

éco-délégués, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, ont participé au programme d'animations.



83

locations du broyeur à végétaux



67 770 €

de travaux pour l'optimisation énergétique et thermique des bâtiments communautaires (cinéma, MDPE, relamping d'un atelier-relais)

4.5 DÉVELOPPER LES DÉPLACEMENTS DOUX

OBJECTIFS

- > Organiser la compétence mobilité
- > Promouvoir les modes de transports collectifs et le covoiturage
- > Coordonner et développer les mobilités actives (marche, vélo)

• Adoption du Plan de Mobilité Simplifié

Adopté en février 2025, le Plan de mobilité simplifié est la feuille de route (pour la période 2025-2035) définissant la stratégie mobilité de la collectivité. Il traduit l'ambition de la communauté de communes pour le développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle en lien avec le Schéma de Co-hérence Territoriale (SCoT) du Pays de Brocéliande, le Plan Climat Air Energie Territorial et le Projet de territoire de la communauté de communes.

Ce Plan a été élaboré dans le cadre d'une démarche de concertation associant des élus, des partenaires institutionnels, des associations et différents acteurs du territoire, réunis lors d'ateliers de travail.

• Renforts d'offre sur les lignes de car Breizhgo desservant le territoire

En réponse aux demandes exprimées par les habitants dans le cadre du Plan de Mobilité Simplifié (PMS), la communauté de communes a travaillé avec la Région Bretagne au développement de l'offre de transport BreizhGo sur le territoire.

De nouvelles dessertes ont ainsi été mises en place par la Région sur les lignes desservant le territoire (502 Gaël – Rennes, 512 Merdrignac – Rennes et 217 Dinan – Montauban), notamment pendant les petites vacances scolaires. Parmi ces évolutions, un départ à 7h27 depuis Gaël vers Rennes



LE PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

4 axes définis pour guider les actions :

- Renforcer l'offre de transports collectifs et l'intermodalité
- Encourager un usage partagé de la voiture
- Intensifier le recours aux modes actifs (vélo, marche)
- Renforcer la communication, l'information et la sensibilisation

est désormais proposé durant ces périodes. Ces renforts d'offre facilitent les déplacements du quotidien, notamment pour les actifs se rendant vers ou venant de la métropole rennaise.

• 33 vélos à assistance électrique loués et de nouveaux box sécurisés à Gaël et Irodouër

33 contrats de location ont été établis en 2025, dont 26 pour des personnes de plus de 50 ans et 16 pour se rendre au travail.

Pour faciliter l'usage du vélo et des cars BreizhGo, de nouveaux box individuels sécurisés ont été installés en septembre à Gaël (à proximité de l'arrêt de car BreizhGo de la ligne 502) et à Irodouër (à proximité de l'arrêt de car de la ligne 519).

● Une première pour la fête du vélo et des mobilités

Cette première édition sous cette forme a été organisée le samedi 17 mai à Montauban-de-Bretagne sur les Terrasses du cœur de ville. Balades à vélo, ateliers, animations pour petits et grands, et un final poétique avec le spectacle « Fais comme l'oiseau » par la Cie À Portés de Mains ont marqué "La Fête du vélo et des mobilités", nouveau temps fort dédié à la promotion de la pratique du vélo et aux alternatives à la voiture individuelle.

Des stands d'information tenus par la communauté de communes et ses partenaires (éhop, Eurêka Emplois Services, BreizhGo...) ont aussi valorisé les modes de déplacement disponibles sur le territoire.

● Étude d'intermodalité et de stationnement aux gares de Montauban et de la Brohinière

Menée en partenariat avec la Région et la SNCF, cette étude a recueilli les données de stationnement (durées, fréquentation, horaires...) et analysé les pratiques des usagers (communes de provenance, modes de déplacement utilisés...).

La suite : trouver des solutions pour désengorger les parkings et améliorer les conditions d'accueil des voyageurs, dans la perspective du doublement de l'offre de TER à l'horizon 2040 par rapport à 2020.

● La promotion du covoiturage

Le partenariat avec l'association éhop a été renouvelé pour une durée de 3 ans.

Plusieurs actions ont été menées en 2025 pour encourager la pratique du covoiturage sur le territoire. À la gare de Montauban, la communauté Ouestgo (plateforme numérique de mise en relation) a été promue afin d'inciter les usagers à partager leurs trajets et ainsi désengorger le parking.



Une animation organisée en septembre (distribution de flyers, marquages au sol) a sensibilisé 80 personnes. Éhop était aussi présente lors du forum des jobs d'été (information sur Ouestgo et le covoiturage) ainsi qu'à la journée des familles.

Un travail spécifique a également été engagé avec l'entreprise *Salaisons Celtiques* afin d'identifier le potentiel de covoiturage des salariés.

● Lancement d'une étude préalable sur 4 liaisons cyclables intercommunales

Lancée en décembre 2025 et inscrite au Schéma Directeur des Mobilités Actives (SDMA), cette étude porte sur quatre liaisons structurantes entre commune : Gaël – Saint-Méen / Saint-Uniac - Montauban / La Chapelle du Lou du Lac – Montauban / Le Crouais – Gare de La Brohinière. L'objectif est d'analyser la faisabilité de ces itinéraires, et de définir des tracés optimisés, afin de développer une offre cyclable cohérente et sécurisée à l'échelle intercommunale.

Moyens

DES RESSOURCES MOBILISÉES AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE



Pour mener à bien ses projets, la communauté de communes a besoin de ressources humaines, matérielles et budgétaires.

Que ce soit directement au service des usagers ou en support, les agents et les équipements constituent les rouages indispensables au bon fonctionnement de l'intercommunalité et de ses projets.

Ils sont soutenus par un budget essentiel à la réussite des actions mises en place au service de la population et du projet de territoire.

DES ÉQUIPEMENTS, DES AGENTS ET DES MOYENS AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE

Pour mettre en œuvre le projet de territoire et assurer les services à la population, la communauté de communes dispose d'équipements répartis sur l'ensemble du territoire et s'appuie sur une centaine d'agents qui œuvrent au quotidien.

• La communication numérique continue sa dynamique

En complément de ses supports papier (journal communautaire *L'essentiel*, plaquettes et affiche...), la communauté de communes poursuit le développement de sa communication numérique (lettre d'information interne envoyée aux élus municipaux et agents communautaires après chaque Conseil, sites Internet, réseaux sociaux...).

Le site Internet communautaire, lancé fin 2024, a enregistré **près de 63 000 pages vues pour sa première année**, témoignant de son appropriation par les habitants. Il bénéficie également d'un haut niveau d'accessibilité numérique.

Les réseaux sociaux ont continué leur progression avec 1 155 abonnés pour la page **Facebook** (+16% par rapport à 2024) et 1 027 abonnés pour la page **LinkedIn** (+25 %), grâce à une ligne éditoriale adaptée aux différents publics. Avec **170 940 vues** de posts (et 10 posts à plus de 3 000 vues) en 2025, **Facebook** confirme son rôle de relais d'information auprès des usagers des services tandis que **LinkedIn** valorise les politiques publiques communautaires, les partenariats et par-

ticipe à l'attractivité de la collectivité.

• Renforcement de la cybersécurité et préparation à la gestion de crise

Dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité de son système d'information, la communauté de communes a bénéficié d'un accompagnement stratégique pour élaborer son **Plan de Continuité et de Reprise d'Activité**. Cette démarche s'est conclue par un exercice de gestion de crise cyber plaçant les équipes en situation opérationnelle. Ces actions ont permis de tester les réflexes, de renforcer la résilience des infrastructures et d'améliorer significativement le niveau de maturité cyber de la collectivité.

• La compétence voirie se structure

Trois documents structurants de la compétence voirie ont été validés.

• **Le schéma directeur** fixe les orientations stratégiques en matière d'aménagement. Il s'appuie sur l'analyse des 648 km de voies et propose une hiérarchisation claire des réseaux en trois catégories selon les usages (artères à fort trafic, distributions à trafic moyen et dessertes à faible trafic).

• **La charte de voirie** précise les conditions techniques d'intervention et organisent les relations avec les communes membres.

• **Le règlement** fixe les conditions d'occupation, d'entretien et de conservation du domaine public routier et s'appliquera désormais à l'ensemble des acteurs concernés du territoire intercommunal.

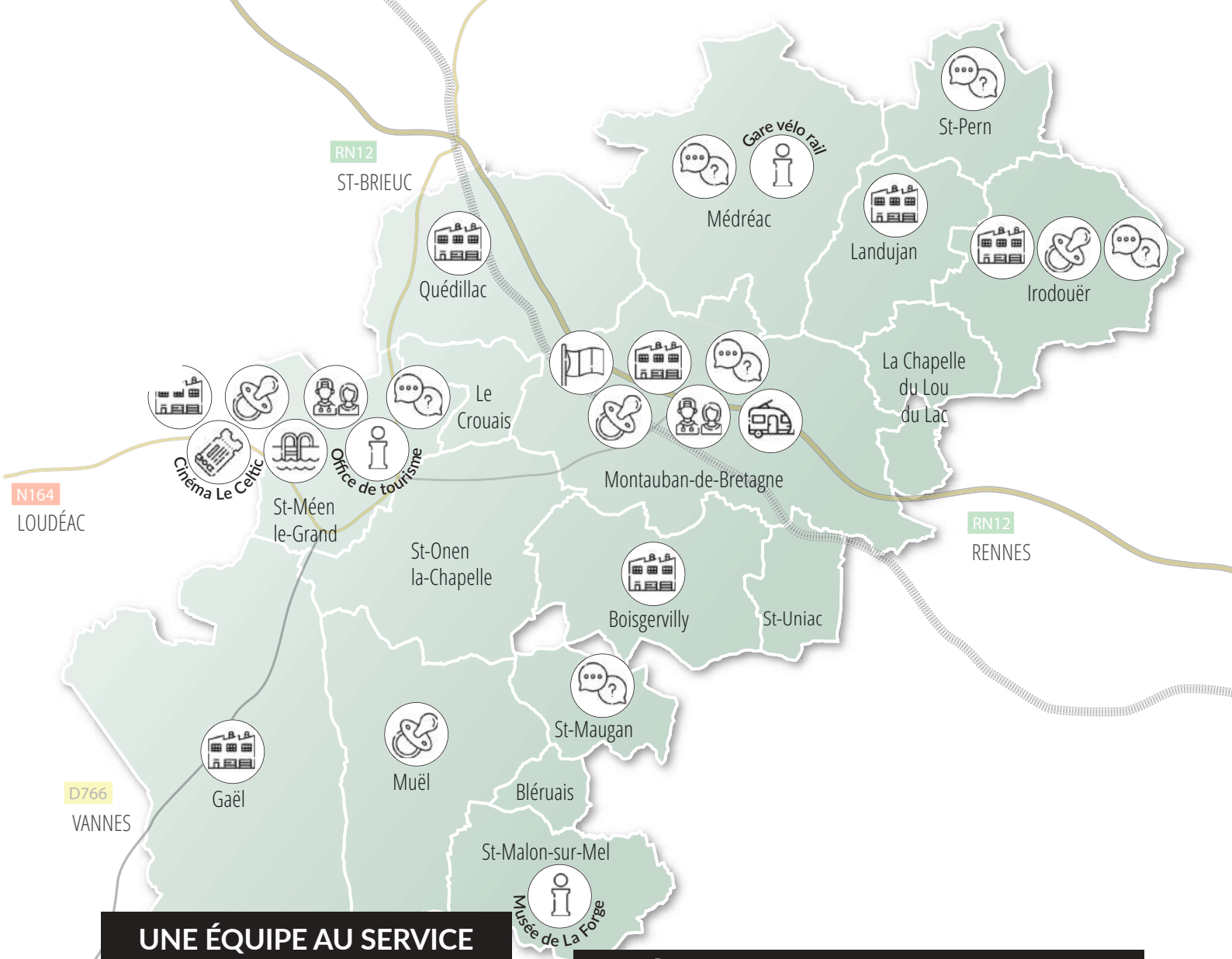
MUTUALISATION DES MOYENS



230 demandes d'instruction d'autorisation d'urbanisme pour **13** communes (*Bléruais, Montauban-de-Bretagne, Saint-Méen-le-Grand et Boisgervilly n'y participent pas*)



1 090 060 € ont été consacrés à la voirie intercommunale (*aménagement et entretien*)



UNE ÉQUIPE AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE



116 agents



94 agents ont suivi une formation

103 formations différentes
(Préparation aux concours, formations d'intégration, gestes qui sauvent, maniement des extincteurs,...)

DES MARCHÉS POUR ÉQUIPER ET RÉALISER



13 marchés publics ont été publiés en 2025 pour un montant total de **4 067 746 €**



Sur les 25 titulaires retenus, **15** se trouvent dans le département dont 5 sur le territoire de la communauté de communes

LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES



Espaces économiques (parcs d'activités, ateliers-relais, bâtiments industriels ou tertiaires)



Maisons des jeunes



Cinéma Le Celtic



Aides aux démarches (Points Accueil Emploi et/ou espace France Services)



Équipements touristiques (Office de tourisme, gare vélo rail, musée de La Forge)



Siège de la communauté de communes



Piscine Acorus



Maisons de la petite enfance



Aire d'accueil des gens du voyage

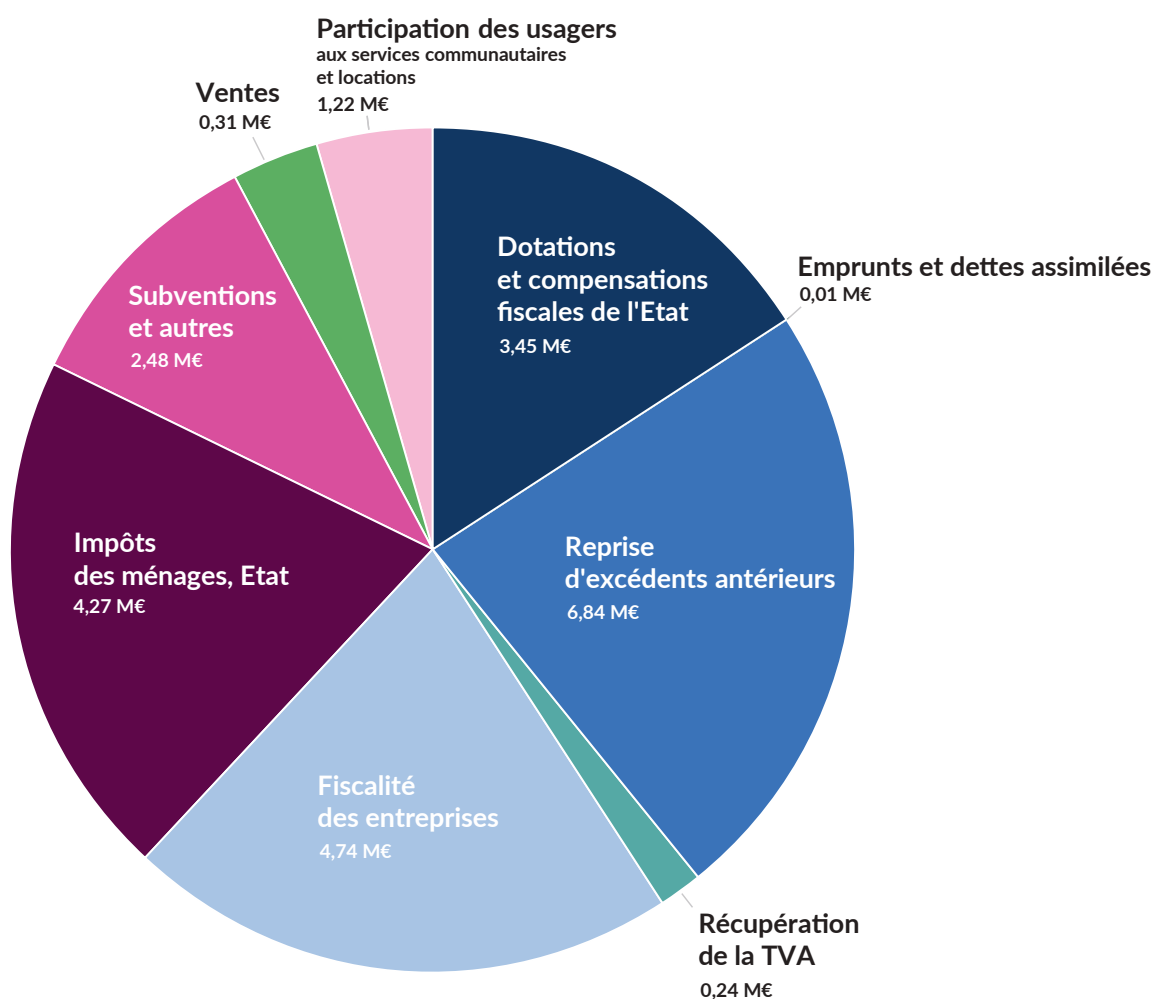
BUDGET : DES CAPACITÉS FINANCIÈRES SAINES

Le conseil communautaire a élaboré et voté son budget dans un contexte de grandes incertitudes marqué par l'absence de Projet de Loi de Finances (PLF) 2025. Un travail d'optimisation des dépenses de fonctionnement et de reprogrammation des investissements a été mené. La situation financière demeure cependant saine et permet à la Communauté de communes Saint-Méen Montauban de poursuivre la majorité de ses projets.

RECETTES

Total des recettes :

23,56 M€



CHIFFRES CLÉS

98 €/habitant reversés aux communes
soit 2,75 M€ en 2025

0,25 M€
de soutien associatif

0,26 M€ d'aides supplémentaires versées
(habitat communal, dernier commerce...)

4,83 M€ de résultat (excédent global
dégagé sur l'exercice hors budgets autonomes)

DÉPENSES

Budget global

Total des dépenses

18,73 M€



FONCTIONNEMENT

12,19 M€



INVESTISSEMENT

6,54 M€



3,32 M€

0,10 M€

Petite enfance, jeunesse,
sport et actions sociales



2,94 M€

0,10 M€

Reversements fiscalité et solidarité
vers les communes



2,64 M€

0,71 M€

Moyens de l'intercommunalité
et autres dépenses non ventilables



0,81 M€

0,09 M€

Aménagement
et développement économique



0,94 M€

0,62 M€

Environnement, eau
et voirie



0,92 M€

0,08 M€

Culture et tourisme



0,10 M€

0,12 M€

Assainissement



0,37 M€

0,40 M€

Logement et cadre de vie



0,07 M€

0,93 M€

Dette

0,08 M€

3,39 M€

Déficit reporté

Budgets autonomes*



3,25 M€ recettes

3,13 M€ dépenses

Redevance d'enlèvement des ordures ménagères



4,83 M€ recettes

2,45 M€ dépenses

Eau



8,67 M€ recettes

6,80 M€ dépenses

Assainissement

*L'excédent constaté permet de constituer l'autofinancement nécessaire aux investissements futurs (renouvellement des réseaux, équipements, mises aux normes), tout en limitant le recours à l'emprunt et en maintenant des tarifs maîtrisés pour les usagers.

Les recettes sont perçues régulièrement chaque année, tandis que les dépenses d'investissement sont réalisées de manière plus ponctuelle, selon les besoins et les programmes de travaux.

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez les organismes satellites auxquels la communauté de communes adhère.

- **Enseignement musical**

Un établissement intercommunal gère l'enseignement musical sur le territoire : l'École de musique du Pays de Brocéliande.

www.empb.jimdofree.com

- **Gestion de l'eau potable**

Adhésion à 3 syndicats pour la gestion de l'eau potable sur une partie du territoire : Eau du Bassin Rennais, le Syndicat mixte des Eaux de la Forêt de Paimpont et le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Brocéliande.

www.eaudubassinrennais.fr

www.eauforet-paimpont.bzh

- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi)**

Gestion de la compétence par l'établissement public territorial de bassin Eaux & Vilaine en tant que maître d'ouvrage sur le bassin versant du Meu.

Une partie de la commune de Gaël est rattachée au Syndicat du Grand Bassin de l'Oust.

www.eaux-et-vilaine.bzh

www.grandbassin-deloust.fr

- **Numérique**

Le déploiement du Très Haut Débit par la mise en place de la fibre optique sur le territoire est confié à Mégalis Bretagne.

www.megalis.bretagne.bzh

- **Ordures ménagères**

Délégation de la compétence au Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SMICTOM) Valcobreizh pour Saint-Pern et Irodouër et au SMICTOM Centre Ouest 35 pour les 15 autres communes du territoire.

www.smictom-centreouest35.fr

www.valcobreizh.fr

- **Tourisme**

Accueil, information et gestion du développement touristique confiée à la société publique locale Tourisme Saint-Méen Montauban et à Destination Brocéliande.

www.destination-broceliande.com

Document édité en septembre 2026
Directeur de publication : Patrick Herviou
Mise en page : service communication
Maquette : Ar Milin, le moulin des mots et de l'image
Illustrations : Communauté de communes Saint-Méen Montauban,
Freepik, Surang, Sir Vector, Smashicons (hors crédit indiqué)
Impression : Roudenn Graphik, rue M. Curie - 35290 St-Méen-le-Grand

www.stmeen-montauban.fr

